



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES

Version officielle du 11 septembre 2009

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE DE L'ART ET DE MUSICOLOGIE

HISTOIRE DE L'ART

Plan d'études

Baccalauréat universitaire
(Bachelor of Arts, BA)

et

Maîtrise universitaire
(Master of Arts, MA)

Entrée en vigueur: septembre 2009

Présentation

L'histoire de l'art étudie les témoignages visuels de la créativité humaine de tous les temps et en tous les lieux. Pour des raisons d'accès aux sources et de compétences, l'unité d'histoire de l'art de la Faculté des lettres se concentre principalement sur l'art occidental de la fin de l'Antiquité à nos jours. L'étude concerne à la fois la production des objets, leur conservation et leurs usages, ainsi que leur interprétation et les idées qui leur ont été et leur sont associées. Notre programme accorde une attention particulière à l'existence matérielle des œuvres d'art et à leurs rapports au contexte, tant social que spatial. Nous encourageons par conséquent l'examen direct des originaux, en tirant parti du riche patrimoine conservé dans la région genevoise et de collaborations établies avec ses institutions.

Au cours du Baccalauréat universitaire (BA), les étudiant-e-s sont d'abord initié-e-s aux instruments et méthodes de travail de l'histoire de l'art, aux grandes lignes de l'histoire de la discipline et des diverses techniques artistiques. Ils/elles reçoivent par ailleurs sous forme de cours magistraux une introduction aux trois champs chronologiques étudiés (Moyen-Âge, période moderne et période contemporaine), y compris pour l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme. Des séminaires abordent de manière plus approfondie des problèmes spécifiques et requièrent l'apport des participant-e-s sous forme de lectures, discussions, exposés oraux et travaux écrits. Les domaines déjà mentionnés sont ici complétés par l'histoire de la photographie et de l'art asiatique. Un module (BA 5) est consacré à la prise de connaissance directe des œuvres et monuments, à Genève et lors d'un voyage consacré à l'étude d'un territoire culturel. Un module libre peut être choisi à l'intérieur de l'unité ou à l'extérieur, au sein de la Faculté des Lettres (par exemple en archéologie classique, en histoire, en langues et littératures, en esthétique, etc.), dans d'autres facultés (droit de l'art, sociologie, etc.), ainsi que dans d'autres institutions (Ecole supérieure des beaux-arts, Haute école d'arts appliqués, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, etc.) ; il peut également consister en un stage, à définir en accord avec un-e enseignant-e. Ce cycle d'études se conclut par la rédaction d'un article analogue à ceux publiés dans les revues scientifiques, préparé et rédigé sous la direction de l'un des membres du corps enseignant.

Pour la Maîtrise universitaire (MA), les étudiant-e-s choisissent un champ de spécialisation (Moyen-Âge, période moderne, période contemporaine ou art asiatique) dans lequel ils/elles prennent au moins deux modules puis rédigent un mémoire sous la direction de l'enseignant-e concerné-e. Un module, à la fois théorique et pratique, est consacré à l'étude des classiques de la discipline et de ses enjeux méthodologiques. Un forum d'exposés et de discussions permet

d'ouvrir l'horizon des connaissances et de se familiariser avec l'actualité de la recherche et les débats qui l'animent. Des séminaires avancés abordent des questions spécialisées et mettent la méthodologie à l'épreuve, en vue de la contribution personnelle à la recherche que représente le mémoire de maîtrise. Un voyage d'étude préparé en commun fournit l'occasion de situer un ensemble d'œuvres et de monuments dans son contexte géographique et culturel. L'étudiant-e a par ailleurs la possibilité de choisir trois des six modules en dehors du programme d'enseignement de l'unité d'histoire de l'art et peut tirer parti de l'offre de la Faculté, d'autres facultés de l'Université de Genève, d'autres universités, hautes écoles et institutions (voir les suggestions déjà proposées pour le BA).

A l'issue du BA, l'étudiant-e aura acquis des compétences larges (pensée analytique et critique, expression orale et écrite, et, plus spécifiquement, capacité à décoder et expliquer les images) qui peuvent trouver emploi dans de nombreux domaines culturels et médiatiques. Il/Elle est par ailleurs habilité-e à poursuivre ses études au niveau du MA. Le MA forme des historien-ne-s de l'art prêts à devenir les acteurs d'un monde professionnel exigeant et en constante transformation. Celui-ci comprend la recherche, l'enseignement aux niveaux secondaire et universitaire, l'inventaire et la conservation du patrimoine, les musées et centres d'art, l'organisation d'expositions, le marché de l'art, l'édition et la médiation culturelle.

Baccalauréat universitaire (Bachelor of Arts, BA)

Sauf indication contraire, les enseignements s'étendent sur toute l'année

BA1	Introduction à la discipline	12 crédits
------------	-------------------------------------	-------------------

2h SE : *Initiation à l'histoire de l'art*
1h CR : *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme*
1h CR : *Histoire des techniques artistiques*

Evaluation : examen écrit de 4 heures portant sur l'ensemble des enseignements du module.

Condition : module obligatoire au début du cursus.

Remarque : La note minimale de 4 est nécessaire pour la réussite du module.

BA2	Histoire de l'art: Champ chronologique 1	12 crédits
------------	---	-------------------

1h CR introduction, + 1h CR/SE approfondissement, + 1h SE séminaire thématique en *histoire de l'art médiéval*

OU

1h CR introduction, + 1h CR/SE approfondissement, + 1h SE séminaire thématique en *histoire de l'art de la période moderne*

OU

1h CR introduction, + 1h CR/SE approfondissement, + 1h SE séminaire thématique en *histoire de l'art de la période contemporaine*

Attestation : à obtenir dans le cadre du séminaire thématique selon les modalités définies en début d'enseignement.

Evaluation : examen écrit de 6 heures portant sur les cours d'introduction et d'approfondissement.

Condition: Le champ chronologique choisi doit être différent de ceux des modules BA3 et BA4.

BA3	Histoire de l'art: Champ chronologique 2	12 crédits
------------	---	-------------------

1h CR introduction, + 1h CR/SE approfondissement, + 1h SE séminaire thématique en *histoire de l'art médiéval*

OU

1h CR introduction, + 1h CR/SE approfondissement, + 1h SE séminaire thématique en *histoire de l'art de la période moderne*

OU

1h CR introduction, + 1h CR/SE approfondissement, + 1h SE séminaire thématique en *histoire de l'art de la période contemporaine*

Attestation : à obtenir dans le cadre du séminaire thématique selon des modalités définies en début d'enseignement.

Evaluation : examen oral (environ 30 minutes) portant sur les cours d'introduction et d'approfondissement.

Condition: Le champ chronologique choisi doit être différent de ceux des modules BA2 et BA4.

BA4	Histoire de l'art: Champ chronologique 3	12 crédits
------------	---	-------------------

1h CR introduction, + 1h CR/SE approfondissement, + 1h SE séminaire thématique en *histoire de l'art médiéval*

ou

1h CR introduction, + 1h CR/SE approfondissement, + 1h SE séminaire thématique en *histoire de l'art de la période moderne*

ou

1h CR introduction, + 1h CR/SE approfondissement, + 1h SE séminaire thématique en *histoire de l'art de la période contemporaine*

Attestation : à obtenir dans le cadre du séminaire thématique selon des modalités définies en début d'enseignement.

Evaluation : examen oral (environ 30 minutes) portant sur les cours d'introduction et d'approfondissement.

Condition: Le champ chronologique choisi doit être différent de ceux des modules BA2 et BA3.

BA5	Œuvres en contexte	12 crédits
------------	---------------------------	-------------------

Condition d'accès : avoir réussi BA1 au préalable et s'être présenté aux examens de deux des trois modules BA2 à BA4.

2 X 2h SE/sem : Choisir deux des enseignements proposés dans le cadre du module

Evaluation : contrôle continu noté dans les deux enseignements choisis.

BA6	Initiation à la recherche	12 crédits
------------	----------------------------------	-------------------

Condition d'accès : avoir réussi BA1 au préalable et s'être présenté aux examens de deux des trois modules BA2 à BA4.

1h encadrement personnalisé : *Préparation et rédaction d'un travail écrit sur le modèle de l'article scientifique*

2h SE/Sem : *séminaire spécifique d'initiation à la recherche ou séminaire thématique choisi dans le programme des modules BA2-BA4 en fonction du thème du travail écrit.*

Evaluation : travail noté d'environ 20 pages (40'000 signes) sans compter d'éventuelles annexes.

BA7	Module libre	12 crédits
------------	---------------------	-------------------

A choisir d'entente avec un-e enseignant-e, à l'intérieur de l'unité ou à l'extérieur, au sein de la Faculté des lettres (par exemple en archéologie classique, en arts asiatiques, en histoire, en langues et littératures, en esthétique, etc.), dans d'autres facultés (droit de l'art, sociologie, etc.), ainsi que dans d'autres institutions (Ecole supérieure des beaux-arts, Haute école d'arts appliqués, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, etc.). Avec l'accord des responsables de l'Unité, le module peut également consister en un stage, suivi d'un rapport écrit afin de permettre l'évaluation. Dans tous les cas, le programme du module doit équivaloir à la quantité de travail correspondant au nombre de crédits, soit environ un jour hebdomadaire pendant l'année ou deux mois à plein temps.

Enseignement, conditions, évaluations : selon le plan d'études de la discipline concernée.

Maîtrise universitaire (Master of Arts, MA)

Sauf indication contraire, les enseignements s'étendent sur toute l'année.

La Maîtrise est ouverte aux étudiant-e-s titulaires d'un BA comportant au moins 60 crédits ECTS en histoire de l'art ou pouvant justifier de connaissances jugées équivalentes.

MA2 et le mémoire portent sur le même champ.

MA1	Historiographie et méthodologie	12 crédits
------------	--	-------------------

2h SE : *Histoire et enjeux méthodologiques de la discipline*

Evaluation : contrôle continu selon des modalités définies en début d'enseignement.

MA2	Histoire de l'art : champ de spécialisation	12 crédits
------------	--	-------------------

2h CR/SE portant sur le champ de spécialisation de l'étudiant-e (Moyen Age, période moderne, période contemporaine, art asiatique)

Evaluation : examen écrit de 6 heures.

MA3	Histoire de l'art : champ complémentaire (2^e module)	12 crédits
------------	--	-------------------

Condition : le champ complémentaire est différent de celui du mémoire.

2h CR/SE portant sur un champ complémentaire (Moyen Age, période moderne, période contemporaine, art asiatique)

Evaluation : examen oral de 30 minutes environ.

Mémoire	30 crédits
----------------	-------------------

Le mémoire est un travail noté d'environ 60 pages (120'000 signes) sans d'éventuelles annexes, préparé sous la direction d'un-e enseignant-e de l'unité (tutorat). Il fait l'objet d'une soutenance d'environ 60 minutes.

Les mémorant-e-s participeront régulièrement aux séminaires de recherche et colloques organisés par l'unité.

MODULES A OPTION

Conformément au Règlement d'études de la Faculté des Lettres, le choix des modules MA4-MA5 est libre. L'étudiant-e souhaitant approfondir ses connaissances en histoire de l'art peut choisir jusqu'à deux modules parmi ceux proposés ci-dessous:

MA4	Arts et environnement	12 crédits
------------	------------------------------	-------------------

2h CR/SE portant sur les relations de l'architecture et des arts visuels à leur environnement

Evaluation : contrôle continu selon des modalités définies en début d'enseignement.

MA	Actualité de la recherche	12 crédits
-----------	----------------------------------	-------------------

2h SE Conférences de chercheurs et de chercheuses suivis de discussions portant sur divers aspects de l'actualité de l'histoire de l'art. Outre la participation aux discussions, l'étudiant-e est chargé de contribuer à la préparation des séances et à la modération des débats ainsi que de rédiger des comptes rendus et un rapport de synthèse.

Evaluation : contrôle continu selon des modalités définies en début d'enseignement.

MA	Œuvres en contexte: territoire culturel	12 crédits
-----------	--	-------------------

Etude et exploration d'un territoire culturel (voyage d'étude, étude de collection, préparation d'exposition ou stage d'au moins 320 h, préparés par les participant-e-s sous la direction de l'enseignant-e responsable et donnant lieu à un rapport écrit).

Evaluation : contrôle continu selon des modalités définies en début d'enseignement.

MA	Champ à choix I	12 crédits
-----------	------------------------	-------------------

2h CR/SE portant sur un champ complémentaire (Moyen Age, période moderne, période contemporaine, art asiatique)

Evaluation : examen écrit de 6 heures.

MA	Champ à choix II	12 crédits
-----------	-------------------------	-------------------

2h CR/SE portant sur un champ complémentaire (Moyen Age, période moderne, période contemporaine, art asiatique)

Evaluation : examen oral de 30 minutes environ

Modules ouverts aux étudiant-e-s d'autres disciplines

(Toutes les conditions spécifiées plus haut dans la description des modules s'appliquent.)

Au niveau du BA

BA2

BA3

BA4

Au niveau du MA

MA1

MA2

MA3

MA4